



# Baromètre

## « Les Français et les sondages »

### Vague 5 – La législation sur les sondages

Mars 2017

*“opinionway”*

15 place de la République 75003 Paris



**ESOMAR**<sup>'16</sup>  
corporate

Délits d'Opinion   
*Le site des experts de l'opinion publique*

**Frédéric Micheau**  
Directeur des études d'opinion  
Directeur de département  
Tel: 01 81 81 83 00  
[fmicheau@opinion-way.com](mailto:fmicheau@opinion-way.com)



# Note introductive






- La réalisation d'un sondage portant sur le thème des sondages est soumise à **plusieurs biais méthodologiques** :
  - Les personnes acceptant de participer à l'enquête n'ont pas d'opposition de principe aux sondages, dans la mesure où elles se sont portées volontaires pour faire partie du panel au sein duquel nous les interrogeons.
  - Le contexte, marqué par les polémiques concernant les performances des sondages dans des scrutins étrangers récents (Brexit, élection présidentielle américaine de 2016), peut également peser sur les réponses des personnes interrogées.
  - Enfin, la campagne pour l'élection présidentielle constitue un moment spécifique. Les sondages sont publiés en très grand nombre et sur une fréquence très resserrée, ce qui peut provoquer un effet de saturation. Ils portent en priorité sur les thématiques électorales et les intentions de vote, ce qui tend à occulter tous les autres types de sondages d'opinion.
- Ces différents biais sont connus et documentés. **Ils doivent être nécessairement pris en compte dans l'interprétation des résultats.** L'analyse doit notamment prendre soin de contextualiser les réponses.
- Cependant, **ces biais méthodologiques n'invalident pas le bien-fondé de la démarche.** Pratique régulière et ancienne, en France et à l'étranger, la réalisation de sondages sur les sondages permet aux instituts de bénéficier d'informations précieuses sur la façon dont leur production est perçue et alimente le débat citoyen.

# “ LA MÉTHODOLOGIE

*“opinionway*



# La méthodologie

	<p>Echantillon de <b>1553 personnes</b> représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. L'échantillon a été constitué selon <b>la méthode des quotas</b>, au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de catégorie d'agglomération et de région de résidence.</p>
	<p>L'échantillon a été interrogé par <b>questionnaire auto-administré en ligne sur système CAWI</b> (Computer Assisted Web Interview).</p>
	<p>Les interviews ont été réalisées du <b>6 au 8 mars 2017</b>.</p>
	<p>OpinionWay a réalisé cette enquête en appliquant les procédures et règles de la <b>norme ISO 20252</b>.</p>
	<p>Les résultats de ce sondage doivent être lus en tenant compte des marges d'incertitude : 1,1 à 2,5 points au plus pour un échantillon de 1500 répondants.</p>

Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante :

« **Sondage OpinionWay pour Délits d'Opinion** »  
et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.



# Le profil des répondants

Population française âgée de 18 ans et plus

Source : *INSEE, Bilan démographique 2014.*

  
1553  
personnes



	Sexe	%
	Hommes	48%
	Femmes	52%



	Age	%
	18-24 ans	11%
	25-34 ans	16%
	35-49 ans	27%
	50-64 ans	25%
	65 ans et plus	21%



	Région	%
	Ile-de-France	18%
	Nord ouest	23%
	Nord est	23%
	Sud ouest	11%
	Sud est	25%



	Activité professionnelle	%
	Agriculteurs	1%
	<b>Catégories socioprofessionnelles supérieures</b>	<b>27%</b>
	Artisans / Commerçants / Chefs d'entreprise	3%
	Professions libérales / Cadres	9%
	Professions intermédiaires	15%
	<b>Catégories populaires</b>	<b>32%</b>
	Employés	18%
	Ouvriers	14%
	<b>Inactifs</b>	<b>40%</b>
	Retraités	27%
	Autres inactifs	13%



	Taille d'agglomération	%
	Une commune rurale	23%
	De 2000 à 19 999 habitants	17%
	De 20 000 à 99 999 habitants	14%
	100 000 habitants et plus	30%
	Agglomération parisienne	16%



# LES RESULTATS



# L'opinion sur la publication de sondages électoraux pendant la campagne

Q. La publication des sondages électoraux est aujourd'hui interdite la veille à partir de 12h et le jour de l'élection. Vous personnellement, de laquelle des positions suivantes êtes-vous le plus proche ?



Il faut supprimer l'interdiction de publication des sondage la veille et le jour de l'élection

12%

Il faut autoriser la diffusion des sondages électoraux la veille de l'élection, mais l'interdire le jour de l'élection

15%

Il faut maintenir l'interdiction de publication des sondage la veille et le jour de l'élection, comme le prévoit la législation actuelle

32%

Il faut interdire la publication des sondages électoraux une semaine avant l'élection

22%

Il faut interdire la publication des sondages électoraux pendant la durée de toute la campagne électorale officielle

17%

NSP

2%

**27%**  
en faveur d'un assouplissement de la législation

**39%**  
en faveur d'un durcissement de la législation



# L'opinion sur la publication de sondages électoraux pendant la campagne

Q. La publication des sondages électoraux est aujourd'hui interdite la veille à partir de 12h et le jour de l'élection. Vous personnellement, de laquelle des positions suivantes êtes-vous le plus proche ?



	% Total	Sexe		Âge					Statut		
		Homme	Femme	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et +	CSP+	CSP-	Inactif
<b>Sous-total Il faut assouplir la législation</b>	<b>27%</b>	<b>29%</b>	<b>25%</b>	<b>42%</b>	<b>31%</b>	<b>28%</b>	<b>25%</b>	<b>20%</b>	<b>26%</b>	<b>32%</b>	<b>24%</b>
...Il faut supprimer l'interdiction de publication des sondage la veille et le jour de l'élection	12%	14%	10%	12%	16%	10%	12%	10%	13%	13%	11%
...Il faut autoriser la diffusion des sondages électoraux la veille de l'élection, mais l'interdire le jour de l'élection	15%	15%	15%	30%	15%	18%	13%	10%	13%	19%	13%
<b>Il faut maintenir l'interdiction de publication des sondage la veille et le jour de l'élection, comme le prévoit la législation actuelle</b>	<b>32%</b>	<b>30%</b>	<b>34%</b>	<b>24%</b>	<b>31%</b>	<b>30%</b>	<b>33%</b>	<b>37%</b>	<b>32%</b>	<b>27%</b>	<b>36%</b>
<b>Sous-total Il faut durcir la législation</b>	<b>39%</b>	<b>39%</b>	<b>38%</b>	<b>31%</b>	<b>36%</b>	<b>38%</b>	<b>41%</b>	<b>42%</b>	<b>40%</b>	<b>38%</b>	<b>38%</b>
...Il faut interdire la publication des sondages électoraux une semaine avant l'élection	22%	23%	21%	16%	20%	20%	23%	28%	24%	18%	25%
...Il faut interdire la publication des sondages électoraux pendant la durée de toute la campagne électorale officielle	17%	16%	17%	15%	16%	18%	18%	14%	16%	20%	13%



# L'opinion sur la publication de sondages électoraux pendant la campagne

Q. La publication des sondages électoraux est aujourd'hui interdite la veille à partir de 12h et le jour de l'élection. Vous personnellement, de laquelle des positions suivantes êtes-vous le plus proche ?



	Proximité partisane					
	% Total	Gauche	Centre (Modem + UDI)	Les Républicains	Front National	Sans préférence partisane
<b>Sous-total Il faut assouplir la législation</b>	<b>27%</b>	<b>26%</b>	<b>23%</b>	<b>21%</b>	<b>33%</b>	<b>30%</b>
...Il faut supprimer l'interdiction de publication des sondage la veille et le jour de l'élection	12%	11%	8%	11%	15%	13%
...Il faut autoriser la diffusion des sondages électoraux la veille de l'élection, mais l'interdire le jour de l'élection	15%	15%	15%	10%	18%	17%
<b>Il faut maintenir l'interdiction de publication des sondage la veille et le jour de l'élection, comme le prévoit la législation actuelle</b>	<b>32%</b>	<b>37%</b>	<b>33%</b>	<b>30%</b>	<b>21%</b>	<b>35%</b>
<b>Sous-total Il faut durcir la législation</b>	<b>39%</b>	<b>36%</b>	<b>42%</b>	<b>48%</b>	<b>44%</b>	<b>32%</b>
...Il faut interdire la publication des sondages électoraux une semaine avant l'élection	22%	23%	36%	27%	18%	16%
...Il faut interdire la publication des sondages électoraux pendant la durée de toute la campagne électorale officielle	17%	13%	6%	21%	26%	16%

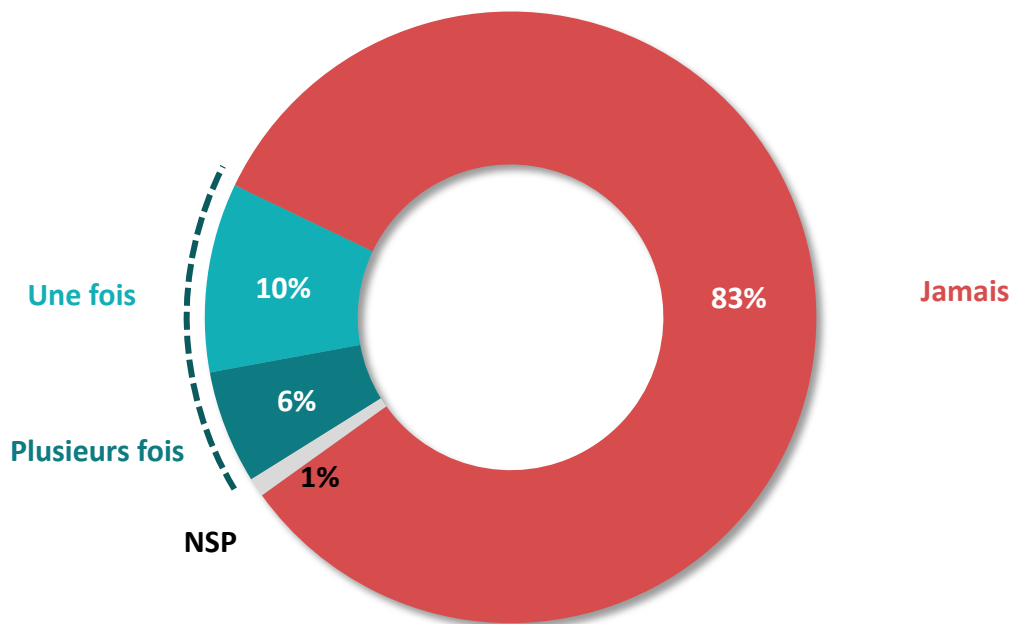


# La consultation de la méthodologie des sondages

Q. Il est possible de consulter la notice méthodologique des sondages d'intentions de vote sur le site de la commission des sondages. L'avez-vous déjà fait ?



**16%**  
déclarent avoir déjà consulté les  
notices méthodologiques des  
sondages d'intention de vote





# La consultation de la méthodologie des sondages

Q. Il est possible de consulter la notice méthodologique des sondages d'intentions de vote sur le site de la commission des sondages. L'avez-vous déjà fait ?



		Sexe		Âge					Statut		
	% Total	Homme	Femme	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et +	CSP+	CSP-	Inactif
<b>Sous-total Oui</b>	<b>16%</b>	<b>18%</b>	<b>13%</b>	<b>19%</b>	<b>15%</b>	<b>14%</b>	<b>15%</b>	<b>19%</b>	<b>18%</b>	<b>12%</b>	<b>17%</b>
Plusieurs fois	6%	7%	5%	6%	6%	5%	7%	7%	6%	5%	7%
Une fois	10%	11%	8%	13%	9%	9%	8%	12%	12%	7%	10%
Jamais	83%	81%	86%	78%	84%	85%	85%	81%	81%	87%	82%



# La consultation de la méthodologie des sondages

Q. Il est possible de consulter la notice méthodologique des sondages d'intentions de vote sur le site de la commission des sondages. L'avez-vous déjà fait ?



	Proximité partisane					
	% Total	Gauche	Centre (Modem + UDI)	Les Républicains	Front National	Sans préférence partisane
<b>Sous-total Oui</b>	<b>16%</b>	<b>16%</b>	<b>19%</b>	<b>17%</b>	<b>18%</b>	<b>12%</b>
Plusieurs fois	6%	6%	10%	6%	9%	3%
Une fois	10%	10%	9%	11%	9%	9%
<b>Jamais</b>	<b>83%</b>	<b>84%</b>	<b>81%</b>	<b>83%</b>	<b>82%</b>	<b>87%</b>



# L'ANALYSE DES RESULTATS



# L'analyse des résultats

Cette cinquième vague du baromètre « Les Français et les sondages » est consacrée à la perception qu'ont les Français des règles légales régissant la publication des sondages.

- **Interrogés sur l'interdiction actuelle de publier des sondages la veille et le jour des élections, la majorité des personnes interrogées (71%) approuvent le *statu quo*, voire souhaitent le durcissement des pratiques actuelles** : 32% estiment ainsi qu'il faut maintenir l'interdiction de publication des sondages la veille et le jour de l'élection, comme le prévoit la législation actuelle, et 39% se prononcent même en faveur de l'allongement de la période d'interdiction de publication des sondages – une semaine avant le suffrage (22%) ou même pendant toute la durée de la campagne officielle (17%). Seule une minorité (27%) souhaite assouplir ou lever cette interdiction.
  - Le souhait de voir cette législation assouplie est plus répandue chez les jeunes, probablement dans une exigence de transparence et d'accès à l'information (33% des personnes âgées de moins de 35 ans contre 22% de celles âgées de 50 ans et plus).
  - Les personnes proches du parti Les Républicains (48%) ou du Front National (44%) se montrent davantage séduits par un durcissement de la législation à l'égard des sondages que les personnes situées plus à gauche sur l'échiquier politique (30% pour les proches d'En Marche, 35% pour les proches du PS).
- Depuis 2016, les notices méthodologiques des sondages d'intentions publiés sont mises en ligne sur le site de la commission des sondages, dans un souci de transparence. **La grande majorité des personnes interrogées (83%) n'ont jamais consulté les méthodologies.** Seulement 16% déclarent les avoir déjà consultées (dont 6% *plusieurs fois*), ce qui illustre à la fois le manque d'intérêt pour ces documents et la méconnaissance de leur existence même.
  - Les hommes (18% contre 13% des femmes) ou les cadres (20% contre 12% au sein des catégories populaires) ont davantage entrepris la démarche de consulter ces notices que les autres catégories de la population.
  - Les plus fervents lecteurs de ces notices se comptent parmi les personnes qui aujourd'hui se reconnaissent dans un mouvement politique, quel qu'il soit. De gauche ou de droite (entre 15% et 19%), les personnes aux opinions politiques arrêtées ont largement plus tendance à consulter le site de la commission des sondages que les personnes ne déclarant aucune proximité partisane (12%).



*“opinionway*

15 place de la République 75003 Paris

*« Permettre à nos clients de comprendre de manière simple et rapide leur environnement actuel et futur,  
pour mieux décider aujourd’hui, agir demain et imaginer après-demain. »*